

Du 1er au 11 octobre 2021

Appel à projets Région Grand Est

Devenez acteur de cette opération nationale

Pourquoi ?

- Susciter la rencontre entre scientifiques et citoyens, quel que soit le niveau de connaissance
- Rendre accessibles la science et les techniques par une approche concrète et conviviale
- Encourager les vocations scientifiques
- Partager le plaisir des sciences et techniques
- Donner une vision de la recherche proche des préoccupations de chacun
- Partager les savoirs, mieux comprendre le monde qui nous entoure et les enjeux de la recherche
- Faire connaître et inciter le public à prendre part à des projets de sciences participatives

Pour qui ?

Tous les publics : individuels, familles, scolaires, curieux, sceptiques ou passionnés de sciences...

Comment ?

Toutes les thématiques et tous les modes de médiation (atelier, exposition, escape game, conférence, portes ouvertes...) sont les bienvenus, que ce soit dans des villages des sciences ou des parcours scientifiques rassemblant différents acteurs scientifiques, du patrimoine ou de la culture scientifique technique et industrielle, en milieu urbain ou rural.

Événements en présentiel, en distanciel ou en mixte selon la situation sanitaire ? La coordination est là pour vous aider.

Rejoignez-nous aussi dans la manifestation dématérialisée [Fête de la Science Academy @home](#), portée par la coordination régionale, en partenariat avec les lieux de production et de diffusion de la connaissance scientifique.

Par qui ?

Organisation publique, privée, associative, du domaine de la science, de la recherche, de l'innovation, de la production industrielle et technique, de l'enseignement, de l'éducation populaire, de la culture, des arts et des médias, du patrimoine...

Orientation nationale 2021 :

Émotion de la découverte

Positive ou négative, émanant du chercheur ou du public lors d'une découverte, la science est source d'émotion et ne laisse pas indifférent. Ceci peut être la source d'un moment de partage entre communauté scientifique et citoyens.

Toutes les thématiques sont cependant les bienvenues.

Calendrier

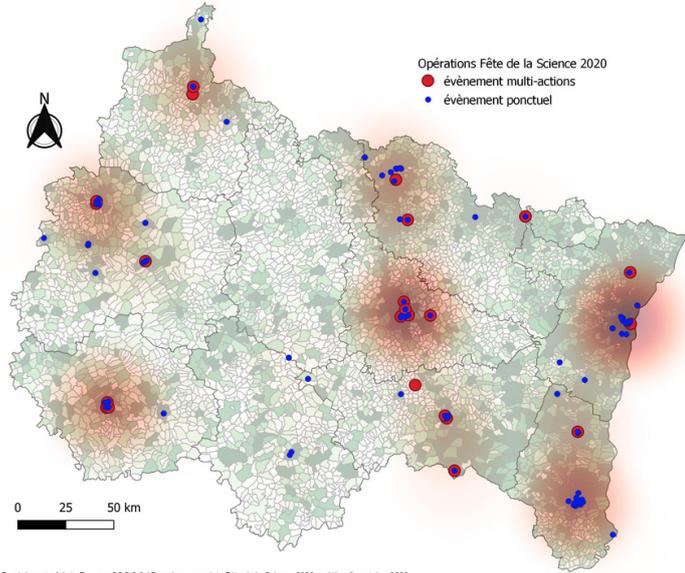
Dès le 1er mars : appel à projets et aide au montage de projets

Jusqu'au 28 mai : inscription des projets (rapprochez-vous de votre coordination)

2 juin : clôture des inscriptions

Mi-juin : labellisation des projets, conférence de presse nationale

Mi-octobre - Novembre : questionnaire bilan en ligne



En 2020 dans le Grand Est

16 867 visiteurs

6009 connections

91 porteurs de projets

272 actions réalisées

8 villages des sciences

50 communes

110 chercheurs

701 personnes impliquées

Règles de labellisation

Les projets sont soumis au comité de pilotage qui accorde le label "Fête de la Science" selon les critères suivants :

- Caractère scientifique, technique ou industriel du projet
- Présence d'un référent scientifique, spécialiste de la discipline qui valide le contenu scientifique du projet
- Qualité de la médiation, qui doit être compréhensible et à la portée de tous
- Neutralité du projet, surtout en cas de thème faisant l'objet de débats d'actualité
- Gratuité de la manifestation pour tous les publics
- Respect de la période officielle : du 1er au 11 octobre 2021
- Engagement à remplir l'enquête bilan envoyée par le Ministère

Le comité de pilotage, composé notamment de la coordination territoriale, de la Région Grand Est et de l'État / DRARI, attachera la plus grande importance à la présence d'intervenants scientifiques et techniques dans les projets.

Seuls les projets labellisés sont affichés dans les outils de communication officiels !

La coordination régionale est responsable de la communication générale de la Fête de la Science.

Sans les partenaires financiers, la Fête de la Science ne peut avoir lieu. Il vous sera demandé de les mentionner dans tous vos outils de communication et de rattacher votre action à la Fête de la Science régionale et nationale par le respect de la charte graphique nationale.

Partenariat The conversation / Échosciences

Le Ministère établit chaque année un partenariat avec The Conversation pour que tous les chercheurs écrivent des articles en open source afin que le contenu scientifique soit accessible à tous. Contactez votre coordination pour plus de précisions.

Vous pouvez également communiquer sur Échosciences Grand Est pour annoncer vos projets et développer des articles sur le sujet.

Pour toute information, aide au montage et inscription, contactez votre coordination :

Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne
 Accustica : Geoffroy PREVOST
geoffroy.prevost@accustica.org / 03 26 50 61 28

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges
 Planétarium d'Épinal : Camille COLIN
camille@planetarium-epinal.com / 03 29 35 08 02

Haut-Rhin
 Nef des sciences : Anne-Gaëlle LE PERCHEC
anne-gaelle.le-perchec@uha.fr / 03 89 33 62 23

Bas-Rhin
 Jardin des sciences Unistra : Vanessa FLAMENT
vanessa.flament@unistra.fr / 03 68 85 18 53

Modalités de prise en charge financière dans le Grand Est

Les coordinations s'appuient sur les porteurs de projets pour la mise en place de la Fête de la Science. Des prises en charges financières peuvent être accordées pour la réalisation des projets.

Pour cela, un budget prévisionnel précis et équilibré servira de base au comité de pilotage pour attribuer le montant des aides à chaque projet. Il doit être transmis à la coordination lors de l'inscription pour toute demande d'aide.

Le montant attribué sera notifié à chaque porteur de projet.

Dépenses prises en charge :

- les frais de prestation
- les frais de déplacement des intervenants
- achat de petits matériels et consommables
- les investissements de matériel inférieurs à 500€ (sur avis du comité de pilotage).
- la date des factures doit être comprise entre
 - la date de labellisation des projets
 - **un mois maximum après la date de la manifestation (11 novembre)**

Les factures doivent être transmises en une seule fois. Toute facture transmise ultérieurement ne sera pas prise en compte (sauf si elle était en attente et signalée comme telle lors du premier envoi).

Après validation des factures, un bon de commande sera émis par la coordination au porteur de projet pour l'émission d'une facture de prestation Fête de la Science 2021.